



Hygiène insectes



Guide Pratique de Désinsectisation des Blattes et Cafards

Les cafards envahissent les habitations par centaines, plusieurs gestionnaires bailleurs témoignent de la présence de ces indésirables dans les immeubles dont ils ont la gestion. Principal fléau en Europe, les cafards souillent les denrées alimentaires avec leurs excréments, causes des maladies telles la dysenterie, les gastro-entérites, la fièvre typhoïde et la poliomyélite. Ils sont à l'origine d'allergie respiratoire, aggravée par les pulvérisations des bombes insecticides. Grâce à leur cycle de vie d'environ 170 jours dans des conditions favorables, les femelles pondent 30 à 40 œufs toutes les 2 à 3 semaines. Véritable calvaire, les cafards sont difficiles à localiser et en quelques semaines ils peuvent proliférer dans l'ensemble d'un bâtiment. Ils s'introduisent à l'intérieur par les colonnes de vide-ordures, canalisations, chaufferies, gaines techniques ou de manière accidentelle dans nos appareils ménagers dans lesquels ils provoquent des courts-circuits.

Comme toutes les espèces commensales de l'homme, les cafards vivent la nuit. Ils nichent généralement dans la cuisine à l'intérieur des tiroirs, placards, meubles, dans le four, sous le frigo et derrière la machine à laver. Quand ils prolifèrent, on peut les apercevoir sur les murs, grimper pour se réfugier derrière du carrelage, du papier peint partiellement décollé ou dans la fente d'un angle de porte. Désinsectiser un appartement dans une résidence ne suffit pas. Depuis quelques années, les méthodes de traitement des cafards ont permis la disparition totale d'infestation. En général, un traitement de fond est effectué

chaque année dans tous les immeubles. Pour ça il faut que la société de désinsectisation ait accès à l'ensemble des appartements. Or il y a toujours des locataires qui sont absents ou qui n'ouvrent pas malgré les avis de passage. Dans ce cas les cafards repoussés peuvent trouver refuge pour attendre la disparition de l'insecticide. Excédés par la prolifération des cafards les résidents n'ont plus qu'une seule solution :

- Dès l'arrivée des premiers insectes, leurs présences doit être signalés au bailleur par courrier recommandé pour solliciter une intervention. Le bailleur passe commande auprès de la société de désinsectisation qui procède à des opérations de traitement.
- Si vous êtes propriétaire de votre logement, alors il est recommandé de demander l'avis d'un professionnel. Notre entreprise de désinsectisation vous expliquera comment se débarrasser des cafards et comment éviter qu'ils ne reviennent. Notre prix est raisonnable, environ 80€ par appartement traité au cas par cas.

Il y a la méthode douce, avec le gel. Il est efficace trois à quatre mois. Il attire le cafard qui le mange et contamine les autres avant de mourir. Si le gel ne fonctionne pas, il faut passer à la pulvérisation. Du produit est répandu sur les plinthes et les lieux de passage des cafards. Il dégage une odeur aussi les habitants doivent quitter les lieux durant six heures.

